

Questions du public

16 novembre 2023

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Y a-t-il des questions dans le public ?

Un intervenant : Bonjour à tous. Merci, Monsieur le Maire.

Je suis content que Pierre Bejjaji soit présent, parce que c'est lui qui va répondre sachant que le Maire sait toujours tout. C'est un reproche que je fais parfois à Hélène Besson, mais je vois que moi-même, j'ai besoin d'être corrigé.

Cela concerne la maison qui se trouve 9, rue des jardins à Eybens, qui appartient à la famille X qui a été squattée, vandalisée et détruite intérieurement il y a huit mois et qui a été encore, je pense, visitée avant-hier. Et donc, Madame X qui est venue est complètement désespérée, parce que sa maison est dans un état épouvantable et la revendre lui paraît un problème. Elle m'a dit qu'elle avait rencontré Monsieur Pierre Bejjaji en 2019 qui lui avait dit que ce n'est pas possible de la vendre, parce qu'il y a des espaces verts, je ne sais plus quoi exactement. Peut-être que tu peux préciser le point puisque tu as habité la rue à côté, tu connais bien le quartier. Cela a une incidence indirecte sur les deux rues voisines, la rue des jardins et la rue Lavoisier, parce que s'il y a une construction d'un immeuble, il y a un trouble de voisinage.

M. Pierre BEJAJI : Le cas de Madame X est un cas typique d'un propriétaire qui veut valoriser son foncier. En 2019, quand elle était venue nous voir, si elle voulait atteindre le montant qu'elle avait en tête, ou quelqu'un lui avait proposé, je n'en sais rien. Pour vendre sa maison, il aurait fallu modifier le PLUi que nous venions d'adopter pour pouvoir donner plus de constructibilité. Il était hors de question. C'est ce que je lui avais répondu. Elle n'avait pas été très contente et depuis, elle n'a pas vendu, mais elle peut très bien vendre à un particulier qui rénovera la villa et qui, je suis sûr, en fera quelque chose de très bien.

Un intervenant : Elle m'a parlé des espaces verts qui n'étaient pas constructibles.

M. Pierre BEJAJI : Les règles ont changé avec le PLUi, avec un coefficient pleine terre plus important effectivement, ce qui m'empêchait de mieux valoriser sa parcelle. Ce sont des sujets privés qu'on rencontre tous les jours. Maintenant, elle peut toujours vendre sa maison pour un autre usage et s'en débarrasser si elle est squattée. Effectivement, elle habite Montpellier, mais la Mairie ne peut pas l'aider sur ce problème, malheureusement.

Un intervenant : Merci. Cela confirme ce que je pensais, parce que comme on me rapporte des choses qui ont des fois des points d'interrogation, je préférerais avoir cette précision même si ce n'est pas du cadre général, mais cela concerne le quartier qui est assez inquiet, parce que si un immeuble a des incidents, des droits de passage, etc., ce n'est pas neutre.

Merci, Monsieur le Maire, merci Pierre.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ?

Un intervenant : Monsieur le Maire, bonsoir. Bonsoir tout le monde.

Comme beaucoup d'entre vous le savez, je suis le proche voisin de Halle et si globalement cela se passe bien depuis maintenant deux saisons, j'ai eu à intervenir à deux reprises en fin de saison au niveau des locations qui sont faites et des abus des maisons sonores. J'ai dû faire venir la gendarmerie à deux reprises.

Je souhaiterais que soient resensibilisées les personnes qui font signer les conventions d'utilisation de manière à leur rappeler que la musique et tout ce qui est sonore est interdit depuis plusieurs années maintenant.

Merci.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Je crois que c'est fait verbalement chaque fois et d'ailleurs, c'est même écrit sur la convention que les gens signent. Après, il y a des gens qui sont moins respectueux de ce qu'ils peuvent signer et dans ces cas-là, vous avez bien fait d'appeler la gendarmerie si cela faisait un tapage. C'était la bonne réaction.

Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ?

Un intervenant : J'aurais trois petites questions :

Une première toute simple, c'est par rapport aux histoires de moustiques. L'introduction des chauves-souris a été faite à Saint-Martin-d'Hères avec succès. Les parties où cela a été fait, je connais des gens qui y habitent et c'est une bonne chose. C'est tout simple, écologique.

Après, ma deuxième question concerne la rue du Muret qui est prise dans tous les sens, toujours. Nous n'avons toujours pas de nouvelle de comment doit se développer le quartier du Muret. Cela me fait soucier, parce que la population qui y habite, on ne peut pas la voir. On ne demande pas son avis. Des technocrates vont nous faire un projet qui correspond aux politiques, à toutes les idées des gens qui gèrent, mais qui ne correspond pas forcément au bien-être des habitants qui sont sur le lieu. Déjà, je vois l'immeuble qui a été fini qui sort sur la rue du Muret, on avait vu avec Monsieur que c'était déjà saturé et qu'il valait peut-être mieux mettre la sortie des voitures de l'autre côté, mais pour le bien sûrément de la Collectivité, des grands projets, on a préféré la faire sortir derrière. Faire sortir les voitures derrière, ça passe dans tous les sens à l'heure actuelle. Plusieurs fois, cela m'est arrivé, j'arrive, je tourne et je ne vois pas qu'il y a une voiture et il faut piler pour ne pas avoir un accident.

On ne nous demande pas notre avis et même quand on nous le demande, il n'est pas forcément bien pris en compte. C'est ce que je demande.

Ma troisième question concerne la ZFE. J'ai toujours pensé qu'il serait possible qu'il y ait des couloirs. C'est ce que j'avais vu dans les projets avant, qui permettent d'atteindre la voie express. Par exemple, je pars souvent l'après-midi, pas tout le temps, mais régulièrement, dans la Drôme. Je dois prendre l'autoroute, mais je vais être obligé de partir avant 7 heures du matin, ou après 19 heures le soir. J'y vais, parce que j'ai des activités qui commencent vers 19 heures le soir. Si je pars avant 7 heures, je passe ma journée dehors, mais je trouve que c'est discriminatoire, parce que si j'ai de l'argent et je me paie une voiture électrique, je suis libre. Si je n'ai pas d'argent, je suis à la rue. J'attends, bêtement. C'est comme une double peine. Je suis pénalisé par le fait que je n'ai pas de gros revenus, et je suis pénalisé par le fait que je vais être obligé de rester coincé chez moi.

J'en déduis que c'est une politique qui favorise les gens qui ont de l'argent et qui appauvrit les pauvres du fait qu'elle donne des privilèges aux gens qui ont déjà de l'argent et qui n'est pas géniale pour ceux qui n'en ont pas d'autant plus que d'un point de vue écologique, la voiture électrique, on n'est pas du tout dans un esprit de décroissance qui pourrait être le mieux entendu d'un point de vue écologique, mais dans un état d'esprit de consommation à outrance. On jette tout ce qu'on a pour remplacer, pour remplacer, mais il faut avoir des moyens pour remplacer.

Cela me pose un problème, dans une mairie de gauche et écologique où ce sont les riches qui sont favorisés et les pauvres sont à la rue.

M. Henry REVERDY : Je vous réponds juste sur les moustiques. Nous avons une réunion avec ce qu'on appelle l'EID qui est une instance qui dépend du Département et qui est financée aussi par la Ville et qui s'occupe des moustiques à Eybens, et qui traite tous les regards, etc. Les chauves-souris font partie des prédateurs, mais ne consomment que très peu de moustiques, comme certains oiseaux. C'est bien de pouvoir mettre des chauves-souris, certains oiseaux, mais cela ne résoudra pas le problème.

Nous avons aidé des habitants à mettre des nids à chauves-souris et des nids à oiseaux, mais je dirais que c'est symbolique par rapport à d'autres actions qui peuvent exister. C'est bien, mais cela ne résoudra pas le problème.

Après, au quartier du Muret, nous avons encore une réunion lundi. J'aurais bien aimé qu'elle soit lundi dernier. Nous pensons pouvoir présenter rapidement un plan de circulation.

Après, par rapport à vos remarques qu'on ne va pas vers les habitants, le quartier du Muret est un projet qui est travaillé depuis une vingtaine. Nous avons concerté les habitants, notamment lorsqu'il y avait les conseils de quartier. Il y a toute une histoire. Il y a eu une réunion lors du mandat précédent sur le problème des circulations là-dessus. Après, il y a des choses très techniques sur lesquelles on ne peut pas discuter avec les habitants. Je dirais par exemple que faire sortir des voitures sur tel ou tel carrefour dans une grande avenue, etc., sans feux rouges, c'est possible, ce n'est pas possible. C'est très technique.

Nous viendrons vers les habitants avec un projet. Nous en discuterons, parce que venir vers les habitants simplement pour les écouter et leur dire après « on va réfléchir », ce n'est pas intéressant. On viendra avec un projet. Ce projet, on en discutera avec les habitants. Ce projet n'est pas un projet définitif. Ce sera un projet d'essai. On essaiera pendant un certain temps comme nous l'avons fait dans certains quartiers aussi. On essaiera. Si cela fonctionne, on le définira complètement et on mettra une structure plus pérenne et si cela ne fonctionne pas, on reviendra sur autre chose.

Un intervenant : Par rapport au projet, j'ai en tête que si l'avenue de Poisat est mise en sens unique d'un côté ou de l'autre, les gens qui habitent dans ces rues sont pris dans un piège, parce que si je dois aller à Poisat et que pour sortir je dois aller jusqu'à la station Esso, j'en ai pour trois jours.

M. Henry REVERDY : Tout cela, nous l'avons bien entendu des habitants. Nous savons bien que nous n'allons pas obliger les habitants à faire tout un circuit, mais s'il y a avantage de la coupure de la circulation, il y a forcément de petits inconvénients qui ne sont pas de faire le tour complet du quartier, mais de petits inconvénients de façon à faire un petit détour.

Sur la rue du Muret dont vous parlez, on attend le plan de circulation avant d'obliger les habitants à faire dans un sens ou dans l'autre et puis revenir trois mois après. Dans le plan de circulation, nous avons entendu le fait que faire circuler toutes les voitures dans un sens et traverser tout le quartier n'est pas forcément l'idéal. On proposera une solution par rapport à cela qui sera appliquée et ce sera à l'essai.

Nous voyons les services de la Métropole lundi. Nous organiserons après avec eux une réunion là-dessus. Je ne peux pas vous dire une date. Si je vous dis une date et qu'après c'est repoussé, vous allez me le reprocher. Maintenant, je ne dis plus de date. Je dis « on y arrive ».

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : C'est la complexité aussi du travail sur des choses qui sont de vrais maux de proximité et sur lesquels on voudrait avancer plus vite, mais sur lesquels nous n'avons pas la compétence puisque la compétence est à la Métropole et donc, nous travaillons avec eux, mais nous dépendons aussi beaucoup d'eux pour pouvoir le mettre en œuvre. C'est pourquoi nous ne nous avançons pas à vous donner une date, mais c'est bien un projet qu'on pousse auprès de la Métropole. Nous voudrions pouvoir apaiser la circulation sur l'avenue de Poisat qui, aujourd'hui, est une sorte d'itinéraire bis et les rues ne sont pas du tout adaptées aux flux de véhicules qui circulent-là. Nous avons bien cette volonté. N'ayez pas de doute sur le fait que le projet de plan de circulation qui sera proposé par la Métropole vous sera présenté et il y aura effectivement une expérimentation pour voir si cela fonctionne et on recueillera d'autres avis là-dessus.

C'est bien quelque chose qu'on souhaite travailler avec vous. Nous n'allons pas arriver et plaquer quelque chose comme ça directement.

Je voudrais juste préciser quelque chose sur les chauves-souris. Ce qui nous empoisonne le plus la vie, c'est le moustique tigre qui pique la journée et dort la nuit. La chauve-souris n'est pas le prédateur du moustique tigre. Il est le prédateur du moustique commun. Après, il y a des mésanges qui peuvent manger du moustique. L'EID, les spécialistes de la démoustication, nous ont expliqué que pour des prédateurs, le moustique est petit. Il n'y a pas grand-chose à manger dessus. Par opportunité, il va en prendre, mais il ne va pas spécialement chasser le moustique. C'est pourquoi il y a un effet, mais qui n'est pas super marquant, et cela n'empêche pas bien évidemment de développer cela, parce que tout est bon à prendre, mais ce n'est pas la solution miracle qui va résoudre le problème.

Un intervenant : Je ne visais pas une solution miracle, mais un ajout.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Bien sûr, complètement ! Que ce soit des nichoirs pour oiseaux, ou des nichoirs pour chauves-souris, je suis tout à fait d'accord, c'est quelque chose qui sera favorable, qui ne résoudra pas le problème, mais qui aura un effet bénéfique, même s'il n'est pas très grand. Il est toujours intéressant à prendre.

Je voulais vous apporter des éléments concernant la ZFE. C'est une politique liée au plan de protection de l'atmosphère qui est vue par le Préfet, donc le fameux PPA (*Plan de Protection de l'Atmosphère*). Donc, c'est quelque chose qui s'impose à nous. Initialement aussi, c'est quelque chose qui était vu dans le cadre de la loi climat résilience pour un certain nombre de métropoles,

notamment la ZFE pour les critères 5 qui vient de se mettre en place. C'est quelque chose qui est aussi vu dans la loi. Il y a des éléments qui s'imposent à nous. Ce ne sont pas des choix nécessairement de politique mis en place par des élus de gauche, écologistes. Ce sont aussi des lois votées au niveau national.

C'est une politique qui n'est pas tant vue par l'aspect écologique que par l'aspect qualité de l'air. Le but des ZFE qui se développent un peu partout, il y en a énormément en Europe, beaucoup en Italie par exemple, c'est d'améliorer la qualité de l'air puisqu'aujourd'hui, sur la Métropole grenobloise, il est estimé qu'il y a à peu près 150 décès par an liés à la pollution atmosphérique, que ce soit véhicules ou chauffage au bois non performant. Au niveau national, ils mettent un chiffre de 40 000.

C'est bien une politique liée à l'amélioration de la qualité de l'air et on sait que les personnes les plus sujettes à la pollution de l'air sont celles qui habitent le long des grands axes routiers et ce sont les personnes qui, justement, ont les niveaux les plus faibles d'un point de vue social. Les personnes les plus fragiles sont celles qui subissent le plus la pollution puisqu'avant de se diffuser, elle est quand même extrêmement concentrée le long des grands axes routiers. C'est souvent là qu'on retrouve les immeubles qui ont les loyers, ou les prix d'achat les plus faibles. Donc, on touche plutôt ces personnes-là.

Ensuite, quand elle a été déployée au niveau de la Métropole, la volonté n'a pas été de faire un système où on incite les gens à changer de véhicule, mais plutôt où on incite les gens à changer de mode de déplacement avec des systèmes de dérogation qui sont très nombreux. D'ailleurs, des reproches ont été faits là-dessus disant qu'il y a tellement de systèmes de dérogation qu'on n'y comprend plus rien, mais il y a beaucoup de dérogations. Vos sorties, je pense que c'est d'un point de vue professionnel ?

Un intervenant : Non. Je suis à la retraite, mais j'ai des activités.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Les gens qui doivent sortir des zones de ZEF pour des raisons professionnelles et qui se déplacent dans des zones où il n'y a pas de transports en commun, il y a des dérogations. Elles s'appliquent juste en journée. Elles ne s'appliquent pas tout le temps. Elles ne s'appliquent pas le week-end. Il y a des Métropoles qui ont fait le choix de les mettre tout le temps. Il existe un certain nombre de dérogations pour des visites médicales. Il y a une douzaine de dérogations. Il y a également une aide au changement de véhicule pour les personnes qui ont les revenus les plus faibles et ce n'est pas forcément pour changer pour un véhicule électrique, au contraire ! C'est plutôt pour acheter un véhicule d'occasion, critère 1, c'est-à-dire essence. C'est plutôt pour basculer sur un petit véhicule d'occasion critère 1. Il n'y a pas la folie de dire qu'il faut absolument prendre un véhicule électrique.

Voilà en gros le système. Après, il y a un gros panel de dérogations. Un bilan sera fait année après année. C'est quelque chose que tout le monde porte auprès de la Métropole de manière à voir aussi les biais qu'il peut y avoir, parce qu'il y aura forcément des situations particulières qui n'auront pas été vues. Le but n'est pas de faire quelque chose qui empêche les gens de vivre, mais de trouver l'équilibre, respecter ce qui nous est obligé et en même temps, améliorer la qualité de l'air sans aller dans des situations inextricables pour les personnes qui ont les revenus les plus faibles. Quand on a de gros revenus, on change de voiture. D'ailleurs, les véhicules 3, 4 et 5 qui sont concernés en 2025 sont des véhicules qui ont plus de 15 ou 17 ans. Ce sont des véhicules qui sont très anciens et c'est vrai que les gens qui ont plus de moyens changeront plus facilement de véhicule et ne seront pas du tout dérangés par la ZFE.

Un intervenant : Il y a eu un changement au niveau de l'Etat avec un financement pour les caméras qui devaient être mises, parce qu'il a estimé que la qualité de l'air est remontée au-dessus du seuil. Je l'ai lu dans le journal.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Il a changé pour Grenoble qui est passé juste au-dessus des dernières... C'est ce que je vous précisais. Par contre, le plan de protection de l'atmosphère qui a été demandé par le Préfet s'applique toujours indépendamment de la loi nationale. Cette ZFE, nous nous devons de la mettre au regard du plan de protection de l'atmosphère demandé par le Préfet. C'est aussi en ce sens-là que le système s'impose à nous. Il s'impose à nous dans le cadre de la loi uniquement pour les critères 5. La première étape qui est faite cette année, critère 5 s'impose au titre du Plan de protection de l'atmosphère de la Préfecture et au titre de la loi. Après, sur les critères 4 et 3, aujourd'hui, comme nous sommes redescendus

un peu en dessous des seuils à Grenoble, nous n'avons plus, dans le cadre de la loi, l'obligation de l'appliquer. C'est un choix de la Métropole, mais par contre, nous avons l'obligation de l'appliquer dans le cadre du Plan de protection de l'atmosphère.

Un intervenant : Une chose que je voudrais souligner, il existe des pays où ils ont commencé cela depuis longtemps, mais ils ne l'ont pas fait sur 2 ou 3 ans, mais sur 20 ans, parce qu'un véhicule, d'accord, il existe des aides, mais le jeter alors qu'il fonctionne très bien, surtout si on ne s'en sert pas qu'en ville, ce n'est pas forcément une bonne idée. En plus, personnellement, je ne rentre pas dans tous les cas que vous avez cités. Je ne travaille plus, je ne suis pas malade, je ne suis pas en danger de mort, rien du tout. C'est juste pour pouvoir vivre.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Il existe une autre dérogation que j'ai oublié de citer, qui est aussi intéressante, c'est la dérogation pour les petits rouleurs, c'est-à-dire les gens qui font moins de 5 000 km.

Un intervenant : Je ne roule pas beaucoup en ville, mais je sors, je vais dans d'autres endroits. Je ne pourrais pas sortir de la ville.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : C'est clair qu'il y a une contrainte. Après, il faut comprendre la finalité qui est l'amélioration de la qualité de l'air et on verra comment les choses se déclinent.

Un intervenant : Je voudrais signaler que l'électrique fait fonctionner les centrales nucléaires. D'un point de vue écologique, je n'ai jamais été pour les centrales nucléaires depuis très, très longtemps.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Mais la ZFE n'interdit pas les critères 1 et 2. Cela laisse encore les véhicules essence et le critère 2 laisse les véhicules diesel récents. Pour l'instant, ce sont les 3, 4 et 5. Cela n'interdit pas les véhicules thermiques. La volonté n'est pas de faire acheter des véhicules électriques à tout le monde.

Un intervenant : Je signale quand même que cela va peut-être un peu trop vite par rapport au respect des gens, parce qu'on jette une voiture qui peut encore rouler, on en achète une autre. Tous ces matériaux qui servent à la construction rajoutent à la pollution. C'est comme les batteries qui risquent de finir dans les poubelles d'Afrique ou de différents pays poubelles.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : C'est pourquoi la déclinaison de la ZFE a été travaillée en essayant d'amener les gens à changer autant que possible de modes de mobilité sur certaines tranches horaires plutôt que de changer systématiquement la voiture, ce qui aurait été le cas avec une ZFE permanente par exemple. J'entends qu'il y aura plein de cas particuliers où on ne rentrera pas dans la bonne case, et où cela apportera des contrariétés.

Un intervenant : Pour quelqu'un qui habite depuis longtemps, il est obligé de changer à tout prix s'il veut vivre comme les autres. Ce n'est pas génial.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Merci.

Y a-t-il d'autres questions ? (*Il n'y en a pas*).